

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'augmenter les tarifs de location de la salle Saint Clair et propose les prix suivants :

**Tarifs à la journée :**

**Associations – Administrations – Syndicats de Port-Sainte-Marie**

* Salle (sono - espace traiteur - chambre froide)	55€ 60 €	1 <sup>er</sup> octobre 2015
* Salle et pack spectacle (scène - loges - table de mixage)	145 €	
* Salle et visioconférence	255 €	

**Particuliers de Port-Sainte-Marie**

* Salle (sono - espace traiteur - chambre froide)	145 €
* Salle et pack spectacle (scène – loges - table de mixage)	255 €
* Salle et visioconférence	355 €

**Associations – Administrations – Syndicats – Particuliers Hors Port-Sainte-Marie**

* Salle (sono - espace traiteur - chambre froide)	305 €
* Salle et pack spectacle (scène – loges - table de mixage)	355 €
* Salle et visioconférence	455 €

**Coûts de la journée supplémentaire :**

<b>Associations – Administrations – Syndicats – Particuliers de Port-Sainte-Marie</b>	100 €
<b>Associations – Administrations – Syndicats – Particuliers Hors Port-Sainte-Marie</b>	150 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

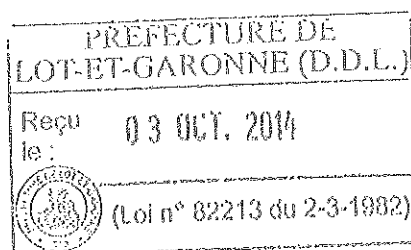
- approuve les tarifs susvisés prenant effet le 1<sup>er</sup> octobre 2014.
- charge Monsieur le Maire d'entreprendre toutes démarches, remplir toutes formalités et signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié

Le 29 septembre 2014



PORT-SAINTE-MARIE  
Le 29 septembre 2014

Le Maire  
  
W. KHERIF